

La liste noire de l'Etat d'apartheid

13.01.2018

Categories: Attaques contre BDS, BDS-Arguments

« D'abord ils vous ignorent, ensuite ils vous raillent, ensuite ils vous combattent et enfin, vous gagnez ».
Gandhi

Dès le lancement de la campagne BDS par les Palestiniens en 2005, et surtout depuis que l'opinion publique internationale s'en est emparée en 2009, comme un moyen de lutte non violent et citoyen, Israël, « la seule démocratie de la région » cherche à interdire la campagne. La publication de cette liste noire suit de près la reconnaissance par Israël de [son échec dans la lutte contre BDS](#).

Une fois de plus la réaction d'Israël montre à quel point il considère le mouvement BDS comme une "menace stratégique majeure" selon ses propres termes, et par là même nous conforte dans notre choix : développer et amplifier la campagne.

On sait pourtant que chercher à interdire un mouvement de libération conduit toujours à le renforcer, preuve que les stratèges israéliens n'ont pas d'argument sérieux contre la campagne BDS qu'ils accusent d'antisémitisme alors que BDS est un mouvement fondamentalement antiraciste qui demande la stricte application du droit international.

Restreignant l'accès à son territoire national aux personnes qui contestent sa politique, Israël interdit du même coup l'accès au territoire palestinien au très grand nombre de personnes, membres des organisations de la liste noire dont l'Association France Palestine Solidarité, les organisations européennes qui relaient l'appel du BNC (dont bien sûr La Campagne BDS France et les nombreuses organisations signataires), des organisations étasuniennes telle Jewish Voice for Peace... Nous constatons d'ailleurs avec satisfaction que

pour la première fois dans son histoire, Israël marque une différence entre juif et sioniste. Différence que nous avons toujours faite pour notre part. Sachant qu'il y a de très nombreux sionistes non juifs et de nombreux juifs antisionistes.

L'établissement de telles listes noires par un pays prétendument démocratique a des antécédents de sinistre mémoire, comme par exemple celles établies par le régime sud-africain d'apartheid, lors de la lutte de libération. Il ne paraît pas admissible que la France et les États de l'UE acceptent l'entrée sur leur territoire de criminels de guerre, et que l'État d'Israël puisse lui sans problème refuser l'entrée de militants des droits humains et de la solidarité internationale. Rappelons que des élus français se sont récemment vu refuser [mi-novembre](#) l'entrée en Israël.

De telles mesures contre ses propres citoyens doivent conduire l'État français à agir, en imposant la réciprocité des conditions d'accès aux deux territoires, en demandant à l'Union Européenne de suspendre immédiatement les Accords d'Associations conclus avec Israël. Seules des sanctions pourront mettre fin aujourd'hui à la dérive catastrophique de cet État : emprisonnements de mineurs, assassinats quotidiens impunis, vote sur la peine de mort en cours au Parlement...

Entièrement solidaires du peuple palestinien nous sommes plus que jamais déterminé.e.s à intensifier la campagne de Boycott Désinvestissement et Sanctions jusqu'à ce qu'Israël cesse ses violations du droit international !

Ces décisions scandaleuses du gouvernement israélien ne nous démobiliseront pas, et nous appelons tous les citoyens de conscience à rejoindre la campagne BDS.

La Campagne BDS France

Sources:

www.bdsfrance.org

<http://www.ujfp.org/spip.php?article6107>